



Section de Montceau-les-Mines

Où va l'Hôtel Dieu du Creusot ?

La situation actuelle de l'Hôtel Dieu du Creusot nous interpelle car l'issue aura des conséquences sur notre Centre Hospitalier et sur l'offre des soins au niveau Communautaire. Pour essayer de voir où il va, sans remonter trop loin dans son histoire, il n'est pas inutile de rappeler d'où il vient.

2009 - Le protocole d'accord entre les hôpitaux de la communauté urbaine Le Creusot/Montceau-les-Mines et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne (ARH) signé le 22 mai à Montchanin prévoit la création d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) dénommé « Groupe hospitalier Le Creusot/Montceau-les-Mines ». Ce GCS devait permettre, par la répartition des activités sur les deux sites actuels et par la mise en place d'un plan de restructuration, de « retrouver l'équilibre budgétaire et financier et de préparer le projet d'hôpital unique et neuf de la Communauté Urbaine ». Le retour à l'équilibre est prévu pour 2012.

2011 - Le Tribunal de Grande Instance de Chalon-sur-Saône, par jugement du 31 janvier, ouvre une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Fondation Hôtel Dieu du Creusot, dont la durée est à plusieurs reprises prolongée.

2012 – Le conseil municipal du Creusot, réuni le 17 février, approuve à l'unanimité le rachat par la Ville des bâtiments du site Foch de l'Hôtel Dieu pour un montant de dix millions d'euros en contrepartie d'un loyer annuel. Ce rachat devait contribuer à un éventuel plan de continuation d'atteindre un retour à l'équilibre dès 2013.

2013 – Le 10 janvier André Billardon devant les personnalités et les corps constitués de la Ville rappelle la longue période d'incertitude traversée par l'Hôtel Dieu, affirme que la crise est passée et que l'Hôtel Dieu est en état de marche.

2014 – Le 29 octobre Christophe Lannelongue, directeur général de l'ARS, annonce aux personnels que le danger d'une liquidation judiciaire est imminent et que l'Hôtel Dieu doit changer de statut en devenant une clinique et il promet une aide financière de l'Etat. Dans le même temps il affirme de mettre fin définitivement à la coopération entre Creusot et Montceau et il exprime sa volonté de mettre en concurrence l'Hôtel Dieu avec les hôpitaux publics de Chalon, Montceau et Autun.

2015 – En mai André Billardon devant l'AG de l'Association de soutien à l'Hôtel-dieu affirme « J'ai une conviction (...) l'avenir de cet hôpital est assuré ». Le 1er juin le Tribunal de Chalon désignera un conciliateur pour faire le lien avec les deux repreneurs. Décision définitive au début de l'automne.

2015 – Liquidation judiciaire - Audience au Tribunal le 13 octobre...

A suivre...

Montceau-les-Mines, le 13 octobre 2015